RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL AON N°01/CPMP/SONADER/MASA/2025

Avis d'appel d'offres National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des marchés publics paru dans le portail des marchés publics (marchesspublics.gov.mr).

Cet Avis d'appel d'offres est relatif au DAON n°01/CPMP/SONADER/MASA/2025

- 2. La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2025 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Réalisation des travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué d'une superficie totale de 220 ha au Nord du périmètre de M'Pourié dans la wilaya du Trarza. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas huit (08)
- 3. La Société National pour le Développement Rural (SONADER) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les dits
- 4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) sise à Route Nationale1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61 du Lundi au Jeudi à partir de 9H00 à 16H00 GMT.
- 6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins sur les Trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) d'environ de 180 000 000 MRU.
- Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de 30 000 000 MRU.



Capacité technique:

- Avoir réalisé deux marchés similaires de même nature et de même complexité au cours des cinq dernières années (2020, 2021.2022.2023. 2024) d'un montant de 170 000 000 MRU;
- Ces marchés doivent être attestés par un maitre d'ouvrage public ou parapublic.
- Le candidat doit disposer du matériel spécifié dans le DAO nécessaire pour l'exécution des travaux,
- Le candidat doit disposer du personnel requis dans le DAO
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : la SONADER à compter contre un paiement au **Trésor public** non remboursable de cinq mille ouguiyas (5 000 MRU).
- 8. Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 17/03/2025 à 12h00 TU. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse unique de dépôt admise: Monsieur le Président de la Commission de Passation des marchés Publics de la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) sise à Route Nationale1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61 le 17/03/2025 à 12 heures TU.
- 9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 2 500 000 MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible et ayant une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 11. Le délai d'exécution est de huit (08) mois.

Le Directeur Général de la SONADER

Hamada DIDI SID'AHMEI